République Française Département du Bas-Rhin

COMMUNE D'INNENHEIM - 67880

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal Séance du 29 août 2023

Séance ordinaire du 29 août 2023 - 20 h 30 - Salle du Conseil - Mairie

Nombre de conseillers :

Sous la présidence de M. JULLY Jean-Claude, Maire

En fonction : 15

Secrétaire de séance : M. DEMARE Alain

Présents

Absents

: 14

: 01

Date de convocation

: 22 août 2023

Nombre de procuration(s): 1

<u>Membres présents</u>: Mrs et Mmes BENTZ Hervé - DEMARE Alain - FREYD Damien - GRAUFEL Mélanie LESNIAK Laurence - MOSCHLER Isabelle - MOSCHLER Vincent (arrivé à 20 h 45) - OFFENBURGER Céline RIEUX Dominique - ROSFELDER Dominique - SAETTEL Christiane - SCHOSSELER Daniel - URBAN Denis

Absent(s) excusé(s) : Mme TANGHE Marielle (Mme TANGHE a donné procuration à Mme MOSCHLER Isabelle)

2. Décision(s) prise(s) par M. le Maire par délégation du conseil municipal

Le Conseil Municipal,

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2122-22 et L.2122-23,

VU la délibération n° 5 du 30/06/2022 portant délégation des attributions du Conseil Municipal à M. le Maire,

PREND ACTE du compte-rendu d'informations dressé par M. le Maire sur les décisions prises en vertu des pouvoirs de délégation qu'il détient selon les articles L.2122-22 et L.2122-23 du CGCT :

Rénovation de l'éclairage public – relamping

Décision n° 01 / 2023 du 07 juillet 2023 portant attribution du marché public pour la rénovation de l'éclairage public dans les rues d'Innenheim au profit de l'entreprise BILD SCHEER − CITEOS pour un montant total de 81 980,- € HT soit 98 376,- € TTC .

M. le Maire précise que les travaux débuteront entre le 15 et le 30 septembre 2023 pour une durée estimative de 6 semaines.

Le secrétaire de séance, Alain DEMARE. Délibération certifiée conforme. Innenheim, le 4 septembre 2023 Le Maire,

Jean-Claude JULLY.

Délibération publiée sur le site de la Commune d'Innenheim le 05 septembre 2023.